

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES N°1 :

"TECHNIQUES ET INTERPRÉTATION DES ARTS EQUESTRES"

## 1. LES PRE-REQUIS D'ACCES A LA CERTIFICATION

- **Public** : artistes, cavaliers...
- **Prérequis** :
  - ↳ Avoir une connaissance du cheval.
  - ↳ Disposer d'un niveau de pratique équestre (ou correspondant à une capacité de niveau galop 5).
  - ↳ Attester d'une expérience en qualité d'artiste (professionnelle ou amateur).
  - ↳ Avoir un projet professionnel dans le domaine des arts équestres.
  - ↳ Avoir une bonne condition physique

**Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cirque équestre sera demandé.**

- **Condition d'accès à la formation** :
  - ↳ Dossier de candidature à remplir par le candidat et entretien avec l'organisme de formation de son choix, habilité par le CNAC, qui jugera de la recevabilité du dossier sur la base des critères suivants : expérience professionnelle du candidat, connaissance du cheval et projet professionnel.
  - ↳ Selon les organismes de formation, le candidat pourra être soumis à des épreuves pratiques pour évaluer son niveau.

## 2. LE REFERENTIEL ACTIVITES ET COMPETENCES

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
<b>BC1 – Assurer la surveillance, le bien-être et le transport de son cheval</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soins des chevaux</li> <li>▪ Transport des chevaux</li> </ul>	<b>C1.1.- Observer et détecter tout comportement anormal de son ou ses chevaux</b>	
	C1.1.1. – Déceler un comportement anormal du cheval (signes d'ennui, d'angoisse, de stress du cheval, absence de congénères...), agir en conséquence et/ou en informer qui de droit.	Le candidat réalise une inspection du cheval et observe sa réaction. Il vérifie que le cheval ne présente aucun signe d'ennui, d'angoisse, de stress du cheval, absence de congénères... L'attitude du candidat est adaptée : l'animal est approché avec précaution. Le candidat détermine l'action à mettre œuvre.
	C1.1.2 - Déceler les souffrances ou les signes de maladie/symptômes de mauvaise santé (coliques, blessures, boiteries...) et déterminer la nécessité d'une intervention d'un professionnel adapté (vétérinaire, maréchal ferrant...) le cas échéant.	Le candidat réalise une inspection du cheval et observe sa réaction. Il vérifie que le cheval ne transpire pas, ne souffle pas, ne boite pas, ne présente pas de blessures... Le candidat détermine le protocole adapté aux soins à conduire et le justifie : réalisation des soins ou intervention d'un professionnel selon les signes décelés.
C1.1.3.- Surveiller, entretenir et/ou intervenir sur les pieds du cheval dans la limite de ses compétences et/ou solliciter l'intervention d'un maréchal ferrant.	Le candidat observe : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'aspect du pied : qualité de la corne, sole et fourchette, longueur du pied, vices d'aplomb,</li> <li>▪ l'avancement de la pousse du pied,</li> <li>▪ le maintien du fer, la qualité et l'état du d'usure.</li> </ul> Le candidat retire le fer selon la situation : décrochage, déformation... Le candidat sollicite l'intervention d'un maréchal ferrant pour re-ferrer le cheval.	

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
	C1.1.4 - Réaliser les premiers soins (prise de température, médication, injections intramusculaires, vermifugation...), dans la limite de ses compétences et de la législation en vigueur.	Le candidat identifie les soins à réaliser : nettoyage, désinfection dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Le périmètre d'intervention sur les premiers soins à apporter est connu par le candidat (prise de température, médication, injections intramusculaires, vermifugation...). Le candidat agit dans le respect de la législation en vigueur et/ou avec l'autorisation ou la délégation d'un vétérinaire.
	C1.1.5. - Tenir à jour le journal de bord du cheval (suivi de l'état de santé et de l'état pondéral de l'animal, suivi de son activité).	Le journal de bord existe et est correctement renseigné. Les informations importantes sont inscrites : vermifugation, vaccination, entretien maréchalerie, dentisterie, ostéopathie, traitement médicamenteux...
	C1.1.6. – Tenir à jour et à disposition le registre des équidés dans le respect de la réglementation en vigueur.	Le registre des équidés est correctement renseigné. Les informations importantes sont inscrites : numéro de SIRE et transpondeur, identification du propriétaire, date d'arrivée et lieu de provenance du cheval, date de départ et lieu de destination du cheval...
	<b>C1.2.- Réaliser les soins quotidiens et maintenir l'intégrité (bien-être) de son ou ses chevaux</b>	
	C1.2.1.- Choisir, préparer et fournir l'alimentation et l'abreuvement de son ou ses chevaux en fonction de l'état de santé et l'activité de son cheval.	L'alimentation choisie est adaptée aux besoins du cheval, son état de santé, son activité et la saison. Le candidat détermine la quantité et la composition des rations journalières. Les quantités de rations journalières (unités fourragères) sont respectées.

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
	C1.2.2.- Aménager et entretenir un lieu de vie confortable et adapté pour le cheval dans le respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité.	Les conditions de confort et de bien-être du cheval sont respectées. L'environnement est adéquat : clôtures, portes, enceinte fermée, boxes spacieux et aérés, paddocks clos et sécurisés, litière propre, eau à volonté...
	<b>C1.3.- Organiser le transport et l'hébergement de son ou de ses chevaux</b>	
	C1.3.1. - Choisir un véhicule adapté (camion, van), puis réaliser les mesures nécessaires au confort, à l'hygiène et à la sécurité des chevaux à transporter (volume du véhicule, volume d'air, ventilation naturelle, suspension, système de freinage...) dans le respect de la réglementation en vigueur.	Le choix du véhicule est adapté au transport des chevaux : pente du pont et sol adaptés, état et propreté du véhicule. Le bien-être animal est respecté : volume du véhicule, volume d'air, ventilation naturelle...
	C1.3.2. – Préparer les documents et les équipements nécessaires au transport des chevaux.	Les documents requis selon la législation en vigueur (registre des transports, carnet de vaccinations à jour) sont préparés. Les équipements sont préparés : protections des chevaux (protège-queue, bandes de repos...), trousse de secours (pharmacie)...
	C1.3.3. – Organiser le chargement et le déchargement des animaux en veillant à leur confort (agencement, affinités entre les chevaux...) et aux conditions de sécurité pour l'animal, pour soi-même et les autres.	L'état de santé du cheval est vérifié avant le transport. Les protections de transport sont installées : protections, couvertures... Un couloir de circulation pour guider le cheval jusqu'au camion est créé. Les conditions de débarquement (en biais, tête à cul...) du cheval sont respectées. L'intégrité physique des équidés est vérifiée au débarquement. La température du cheval est contrôlée tout au long du trajet.

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
	C1.3.4. – Assurer le bien-être de son ou ses chevaux durant le transport (surveillance pendant le transport, programmation du voyage, qualité de la conduite...).	La réglementation concernant les pauses pour abreuvement durant le trajet est respectée. La conduite est adaptée. Le foin est mis à disposition.
	C1.3.5. - Prévoir un temps d'adaptation et de repos aux chevaux à l'arrivée pour prévenir le stress de l'animal avant les répétitions ou le spectacle.	Le repos du cheval est adapté à la durée du transport. (ex : 1 pause toutes les 2 heures).
	C1.3.6. - Identifier les prestataires de services équestres sur le territoire où se déroulera la représentation équestre (fournisseurs alimentaires, maréchal-ferrant, vétérinaire...) afin d'assurer les bonnes conditions de soin, d'hébergement et de sécurité.	Les prestataires de services équestres sont identifiés. Les conditions d'accueil sont vérifiées : hébergement, alimentation et abreuvement...

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
<b>BC2 Exercer, développer et entretenir ses capacités artistiques et techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparation d'un spectacle équestre</li> <li>▪ Interprétation</li> </ul>	<b>C1.4. – Utiliser/Mettre en œuvre ses techniques d'expression artistique adaptées au tableau ou spectacle équestre</b>	
	C1.4.1. - Préparer son interprétation en analysant le projet artistique, son écriture, son contexte, son public et sa scénographie.	Le projet artistique est analysé dans son ensemble : écriture, contexte, public et scénographie. Le candidat formule des propositions d'interprétation appropriées et en cohérence avec le projet artistique. Ces propositions sont en adéquation avec les compétences techniques et artistiques du candidat.
	C1.4.2.- Se préparer physiquement et mentalement avant la représentation équestre (échauffement, relaxation...).	Le candidat explique sa méthodologie de préparation et réalise les exercices d'échauffement, de relaxation et de concentration en amont de chaque représentation.
	C1.4.3. – Réaliser son interprétation dans l'espace scénique imparti (théâtre, piste de 13m, espaces naturels ou urbains...) en prenant en compte, ses caractéristiques, ses contraintes et la sécurité.	Le candidat s'engage émotionnellement et corporellement dans le spectacle en fonction du projet artistique. Le candidat identifie les spécificités de l'espace scénique, ses contraintes et les codes de sécurité liés à l'espace scénique. Le candidat fait preuve de précisions, d'intensité, de densité, de fiabilité dans son interprétation.
	C1.4.4.- Adapter son rapport au public en fonction du projet artistique (la gestuelle, le regard, le déplacement, la parole, les caractéristiques du public...).	Le candidat fait preuve d'adaptation, d'ouverture et de disponibilité vis-à-vis du public en tenant compte du projet artistique : la gestuelle, le regard, le déplacement, la parole...

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation	
	<b>C1.5. – Élargir et approfondir ses capacités artistiques</b>		
	C1.5.1. - Aborder et s'ouvrir à d'autres disciplines et/ou techniques équestres pour alimenter sa pratique.	Le candidat s'informe et se forme à d'autres techniques ou d'autres disciplines équestres. Le candidat explique en quoi ces formes artistiques sont venues enrichir son interprétation	
	C1.5.2. – S'ouvrir à d'autres disciplines artistiques afin de développer et enrichir ses techniques et son expression artistique.	Le candidat s'informe et se forme à d'autres disciplines artistiques (cirque, danse, théâtre, musique, arts plastiques, ...) Le candidat explique en quoi ces formes artistiques sont venues enrichir son interprétation	
	<b>C1.6. – Interpréter le tableau ou le spectacle en mettant en œuvre une ou plusieurs techniques/disciplines équestres adaptées aux enjeux de la représentation</b>		
	C1.6.1.- Poursuivre un entraînement régulier lié à sa discipline afin d'entretenir sa condition physique et celle du cheval (exercices liés à la souplesse, force, gainage, détente, endurance...).	Le candidat explique son programme d'entraînement et celui de son cheval lié à sa discipline et réalise les exercices liés à la souplesse, force, gainage, détente, endurance...	
	<i>Compétence(s) à sélectionner par le candidat selon la ou les disciplines choisies (C1.6.2 ou C1.6.3 ou C1.6.4)</i>		
	<i>Selon les besoins de la représentation équestre :</i>		
C1.6.2. – Faire réaliser à distance, des figures à son ou ses chevaux, à partir d'une écriture dramaturgique, chorégraphique ou musicale.	Le candidat doit pouvoir expliquer les phases d'apprentissage d'un cheval. Le matériel utilisé est adapté aux figures à faire réaliser au cheval. Les codes du travail en liberté sont connus et réalisés par le cheval « mis » : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les allures : "pas" ; "trot" ; "galop"</li> <li>▪ Respect, immobilité du cheval</li> <li>▪ Mobilisation des antérieurs et des postérieurs</li> </ul>		



Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les arrêts, les transitions, les changements de direction</li> <li>▪ L'appel du cheval, avancée vers soi, le reculer</li> <li>▪ Le cheval en mouvement : tourner autour de soi au pas, au trot, au galop ; changement de main, au pas, au trot</li> <li>▪ Coucher un cheval, asseoir, mettre sur le dos, cabrer...</li> </ul> <p>Présentation de vidéos avec un cheval mis (= dressé) et un cheval en cours d'apprentissage (quel que soit son niveau d'apprentissage)</p>
	<p>C1.6.3. – Faire réaliser, à partir d'une écriture dramaturgique, chorégraphique ou musicale, à son ou ses chevaux des figures spécifiques montés ou tenus.</p>	<p>Le candidat peut expliquer les phases d'apprentissage d'un cheval monté ou tenu. Le matériel utilisé est adapté aux figures à faire réaliser au cheval.</p> <p>Selon l'écriture dramaturgique, chorégraphique ou musicale, les figures de bases sont réalisées correctement par le cheval (légèreté, régularité, décontraction) :</p> <p>-Basse école : épaule en dedans, appuyer et ses déclinaisons jusqu'à la pirouette, changement de pied au galop</p> <p>Le candidat fait réaliser à son cheval au moins une figure de haute école ou de saut d'école.</p> <p>-Haute école : croupe, tête, piaffer, passage, terre à terre.</p> <p>-Saut d'école : pesade, croupade, ballotade, cabriole.</p> <p>Le candidat explique le processus de progression de son cheval et de lui-même.</p>

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
	<p>C1.6.4. – Exécuter, à partir d'une écriture dramaturgique, chorégraphique ou musicale, des figures sur un cheval aux différentes allures (arrêt, pas, trot, galop) en utilisant les techniques de la voltige et/ou l'acrobatie à cheval.</p>	<p>Vidéos avec un cheval monté ou tenu qui réalise des figures de basse école, de haute école ou de saut d'école et un cheval en cours d'apprentissage</p> <p>Selon l'écriture dramaturgique, chorégraphique ou musicale, le candidat réalise (équilibre, harmonie, rythme, élégance, précision...) et dans le respect des règles de sécurité un enchaînement / une routine intégrant différentes figures de chaque famille ou les principales figures d'une famille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Les figures de croupe</u> : les poses (à genoux, sur le ventre, arabesque, à l'envers); Travail de pirouette (Demi/demi, quart/quart, pirouette); Les sauts : (sur le cheval): tempo droit, saut écart, saut de biche, saut de baguette, courbette).</li> <li>▪ <u>Les figures de montée et de descente (du sol au cheval)</u> : Voltige au surfaix (à terre, 2 jambes dehors, ciseaux); Les sauts à cheval (saut assis...); Le travail à la queue (Roue, souplesse, saut périlleux avant a la queue... Temps à la queue une jambe, temps à la queue deux jambes, arabe à la queue, temps à la queue debout); Les sorties (Ciseaux, roulades, capolo).</li> <li>▪ <u>Voltige cosaque</u> : figures portées (accroché, travail sur le dos, sur le côté), les figures debout, les figures volantes qui comprennent un tempo au sol</li> </ul> <p>Le matériel et l'équipement utilisé sont adaptés à la pratique de voltige et/ou l'acrobatie à cheval.</p> <p>Vidéo de présentation (extraits filmés de tableaux ou de spectacles équestres, en répétition ou en représentation réalisés par un candidat).</p>

Bloc de compétences Activités	Compétences associées (savoir-faire observable)	Critères d'évaluation
	C1.6.5.- Contrôler l'exécution des figures pour prévenir tout risque d'accident ou de chute involontaire.	Les figures sont exécutées en équilibre, en rythme, en légèreté, avec précision... Le candidat tient compte de l'environnement dans lequel il évolue.
	C1.6.6. - Exécuter le tableau ou le spectacle équestre en assurant la sécurité du public, celle de ses partenaires et celle de son cheval.	Les conditions de sécurité sont vérifiées en amont du numéro ou spectacle : la qualité du sol, le contrôle des lumières et du son... La distance de sécurité avec le public est respectée.
	C1.6.7. – Exécuter et parfaire les gestes, figures et combinaisons de figures de sa discipline.	Les gestes, figures et combinaisons de figures de sa discipline sont réalisés correctement : équilibre, harmonie, rythme, élégance, précision.